INSTITUT INTERNATIONAL DE STATISTIQUE

XVIIIème SESSION

Bulletin Quotidien

No. 8 SAMEDI 24 AOÛT 1929 VARSOVIE

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

LA REVISION DE LA NOMENCLATURE DES CAUSES DE DECES

I. L'Institut International de Statistique émet le voeu, que les Etats au moins pendant une année adoptent une double classification, selon l'ancienne et la nouvelle nomenclature des causes de décès, afin de rendre les résultats de l'ancienne nomenclature comparables avec ceux de la nouvelle.

II. L'Institut International de Statistique émet le voeu que dans l'intervalle entre deux conférences la Commission Mixte soit le seul organisme chargé de préparer la nouvelle nomenclature, afin d'éviter la réunion des plusieurs commissions différentes, ainsi qu'il est arrivé jusqu'à présent.

LA STATISTIQUE DES GRANDES VILLES

L'Institut International de Statistique émet le voeu que le questionnaire concernant la statistique des grandes villes soit distribué aux villes avec un délai suffisament long, et aussi que le questionnaire, tout en étant uniforme, comporte des notes explicatives sur la signification exacte des chiffres qu'il contient.

STATISTIQUE DE LA MIGRATION

L'Institut International de Statistique est d'avis que:

1. Les diverses catégories d'émigrants doivent être délimitées d'une manière uniforme. Etant donné les difficultés que l'on rencontre encore dans la plupart des pays pour une statistique de l'émigration ou de l'immi-

gration temporaire, il est opportun de se borner pour le moment à n'envisager dans la statistique internationale des migrations que l'immigration ou l'émigration permanente.

2. Il serait fort désirable que les prescriptions concernant l'enregistrement des personnes qui partent et viennent soient en principe uniformes.

3. Pour l'établissement de la Statistique du Mouvement de la Migration il est désirable d'introduire des carnets d'identité uniformes avec un questionnaire déterminé.

4. Les fonctionnaires des bureaux d'enregistrement rempliront ou feront remplir ces carnets d'identité par les émigrants et immigrants, et ils en communiqueront des copies à la Direction du Bureau Central de Statistique du pays.

5. Il serait désirable que la préparation se fasse aux bureaux de statistique nationaux d'après un programme uniforme et dans les cadres d'aperçus annuels détaillés et d'aperçus mensuels sommaires.

L'Assemblée charge M. le rapporteur de continuer l'étude de la question et de présenter un autre rapport à la prochaine Session en tenant compte, le cas échéant, des résultats qui auront été obtenus à la prochaine conférence de l'émigration qui sera tenue à Genève.

L'ETUDE DES ELEMENTS STATISTIQUES LES PLUS INSTRUCTIFS EN VUE DES PREVISIONS ECONOMIQUES, A RASSEMBLER DANS LES PRINCIPAUX PAYS.

L'Institut International de Statistique:

Considérant que l'observation des indices mensuels du mouvement économique peut faciliter l'interprétation et la prévision des faits économiques.

Considérant que, dans divers pays, on réunit les éléments d'indices analogues à ceux qui sont énumérés dans la liste annexée au présent avis; que ces éléments devraient être recueillis au moins dans les principaux pays industriels et calculés, autant que possible, sur des bases uniformes, en tenant compte de la structure économique de chaque pays.

Considérant qu'il y aurait grand intérêt à déterminer les plus significatifs de ces indices, mais que, en raison de la complexité du sujet, il sera nécessaire pour cela de faire appel à de nombreuses compétences.

Est d'avis:

1° que les pouvoirs de la Commission des Prévisions Economiques, présidée par M. Bowley soient prorogés et que, sur la proposition de cette Commission, le Bureau appelle à en faire partie d'autres spécialistes; qu'en outre, elle prenne l'avis d'autres personnes qualifiées par leur compétence économique, au point de vue soit de la théorie, soit de la pratique.

2° Que la Commission se concerte avec les institutions compétentes

en vue d'obtenir que celles-ci complétent par les additions utiles la liste des éléments statistiques actuellement recueillis;

3° Que la Commission présente un rapport sur les résultats de ses travaux à l'une des prochaines Sessions de l'Institut International de Statistique.

Indices mensuels dont il serait désirable de suivre le mouvement dans les principaux pays.

I. Finances

A. Bourses de valeurs

Cours des valeurs
- à revenu fixe, par catégories (fonds d'Etat, obligations hypothécaires, etc.)
- à revenu variable, par catégories

Montant des négociations, nombre des titres négociés
- au total
- de Sociétés nationales
- de Sociétés étrangères

Emissions de titres
- à intérêt fixe
- à revenu variable
  - de Sociétés nouvelles (créations)
  - de Sociétés anciennes (augmentations de capital)

B. Banque

Compensations, clearings, par régions
Montant des opérations par catégories d'institutions

Banque Centrale
- Encaisse
  - or
  - autres monnaies
- Avoirs à l'étranger
- Billets en circulation
- Dépôts en Compte Courant
  - Volume des opérations, par région
  - Solde dû aux déposants
- Montant des prêts consentis
  - à l'industrie
  - au commerce

Autres banques
- Portefeuille d'escompte
- Solde des dépôts en Compte Courant
- Avances à l'industrie ou au commerce
- Portefeuille d'escompte
- Opérations de bourse

- Caisses et banques d'épargne
  - Versements
  - Retraits
  - Solde

C. Divers

- Effets de commerce en circulation (montant)
- Effets protestés
  - nombre
  - montant
- Faillites et liquidations judiciaires (nombre)
  - Faillites
  - Liquidations judiciaires
  - Concordats

D. Monnaie.

- Taux de l'escompte privé
  - à un mois
  - à trois mois
- Taux de réescompte au jour le jour
- Taux de l'argent en report
  - à un demi mois
  - à un mois
- Taux de placement en valeurs à revenu fixe de 1-er ordre

II. Prix

- Prix de gros des marchandises
  - Ensemble
  - Objets d'alimentation par catégories
  - Matières industrielles, par catégories
  - Marchandises importées
  - Marchandises indigènes
- Prix de gros pour un groupe de marchandises particulièrement sensibles aux influences exercées sur les prix
- Prix au détail
  - Denrées alimentaires
  - Autres denrées d'usage domestique
- Coût de la vie
- Salaires par unité de temps
  - Ensemble
  - Par industries principales et des manoeuvres

III. Commerce, transports, consommations.

- Commerce extérieur en poids, en valeur
  - Importations par catégories
  - Exportation par catégories
  - Chiffre d'affaires

Commerce intérieur
- Par catégorie
  - Commerce de gros
  - Commerce de détail
- Montant de transactions dans les Bourses de Commerce

Stocks par catégorie de marchandises
- Matières premières et demi-produits
  - sur les lieux de production
  - dans les entrepôts et magasins généraux
  - dans le commerce
  - dans les fabriques
- Produits finis
  - dans le commerce de gros
  - dans le commerce de détail

Commandes
- nouvelles
- non exécutées encore

Navigation maritime
- Entrées (nombre de navires, tonnage)
- Sorties („ „ „)

Navigation intérieure
- Recettes
- Tonnage kilomètres

Chemins de fer
- Nombre de voyageurs
- Wagons chargés
- Wagons commandés

Automobiles Tonnage kilomètrique des transports

Postes Recettes
- Service intérieur
- Service international

Télégraphes Recettes
- Service intérieur
- Service international

Téléphones Recettes
- Service intérieur
- Service international

IV. Production. Chômage.

Production agricole Estimations mensuelles

Production industrielle
- Ensemble
- Houille
- Lignite
- Fonte en saumons
- Fer et acier en lingots
- Fers et aciers laminés

Production industrielle
- Hauts fourneaux en activité
- Construction de navires; tonnage
  - commencé
  - en construction
  - lancé
- Fils de coton
- Laines
- Papier
- Bière

Construction de bâtiments
- Permissions de bâtirou approbations de plans

Energie électrique consommée

Chômage
- Effectif total du personnel
- Nombre des chômeurs
- Proportion
  - par sexe
  - par catégories professionnelles
  - par région
  - chômage complet
  - chômage partiel

Placement Proportion de placements sur 100 demandes de l'emploi

Migrations
- Emigration
- Immigration de travailleurs étrangers

Grèves
- Nombre des grévistes
- Nombres des journées chômées

STATISTIQUE DES OCCUPATIONS PRODUCTIVES DES FEMMES

L'Institut International de Statistique estime que, dans le relevé des professions exercées par des femmes, il devra être tenu compte des indications ci-après:

1⁰ Ne seront pas comprises dans le nombre des femmes, exerçant une profession productive, les femmes mariées qui ne s'occupent que de leur ménage ni les autres femmes qui vivent dans les mêmes conditions avec des membres de leur famille sans recevoir de salaire; toutefois il sera fait un relevé du nombre des maîtresses de maison qui ne sont aidées par aucune personne salariée.

2⁰ Seront considérées comme exerçant à titre d'auxiliaire la même profession que le chef de famille et à ce titre comptées à part dans le dénombrement les femmes, membres de la famille ou domestiques, qui lui prêtent leur concours dans l'exercice de son métier.

3⁰ Devront être aussi comptées à part dans le dénombrement les femmes qui exercent, en outre de leur profession principale, une profession secondaire, chacune d'elles indiquant laquelle de ses professions doit être considérée comme principale ou secondaire.

4° Le recensement devra constater, comme constituant une profession distincte, chaque nature spéciale de travail effectué à domicile.

5° La statistique doit indiquer à la fois la profession et l'état civil, en faisant connaître, autant que possible, la durée du mariage et le nombre des enfants (en vue par exemple de la détermination de la fécondité suivant les professions).

6° Il y aura lieu d'uniformiser autant que possible les dénominations des professions.

STATISTIQUE DES TRANSPORTS A L'INTERIEUR

I. Remettant à une date ultérieure la recherche des moyens qui sont ou qui pourraient être adoptés pour rassembler les éléments des statistiques relatives aux transports à l'intérieur dans chaque pays et pour en dégager les résultats généraux sans dépenses excessives, l'Institut International de Statistique décide d'établir au préalable le cadre des statistiques dont l'établissement paraît répondre à un véritable besoin.

II. Les statistiques concernant les transports à l'intérieur de chaque pays seront dressées séparément pour chacune des catégories de transports ci-après:

1. — transports par chemins de fer (chemins de fer d'intérêt général et chemins de fer d'intérêt secondaire),
2. — tramways urbains ou suburbains,
3. — transports sur routes, en distinguant ceux qui sont effectués par des voitures attelées ou par des voitures automobiles, une place à part étant faite, d'une part, aux services publics et, d'autre part, aux transports urbains (omnibus ou autobus et taxis),
4. — navigation intérieure,
5. — navigation maritime (cabotage seulement),
6. — aviation,
7. — postes, télégraphes et téléphones [1].

Reconnaissant que l'établissement de statistiques suivant un modèle uniforme pour l'ensemble de ces catégories de transports ne correspondra à rien de rationnel, l'Institut International de Statistique estime qu'il y a lieu de préparer, pour ces diverses catégories, des cadres qui soient en

[1] C'est à dessein qu'il n'est fait aucune mention spéciale des colis postaux dans nos tableaux. En effet, ces colis peuvent aussi bien figurer dans la statistique des postes, télégraphes et téléphones que dans celle des chemins de fer. Il y aura lieu de faire une étude spéciale en vue de décider à laquelle des deux ils doivent être rattachés d'après leur régime dans les divers pays.

suffisemment en harmonie les uns avec les autres et pour permettre le cas échéant, de grouper les résultats élémentaires dans un tableau d'ensemble. Il est bien évident d'ailleurs que, pour chacune des catégories de transports, les statistiques devront se référer aux mêmes cinq ordres d'idées essentiels, savoir: le statut juridique des voies et des entreprises, les installations fixes, les moyens de transport, le trafic et les résultats financiers.

III. Sériant l'étude des cadres statistiques applicables aux diverses catégories de transports considérées, l'Institut International de Statistique décide d'établir tout d'abord les cadres statistiques qui s'appliquent aux transports par chemins de fer et approuve les tableaux annexés aux présentes conclusions [1].

IV. L'Institut International de Statistique proroge le mandat de la Commission en la chargeant — d'une part de compléter dans la mesure utile les definitions des éléments figurant dans les statistiques des chemins de fer dont le cadre vient d'être arrêté; d'autre part, de procéder à l'adaptation de ces cadres aux autres catégories de transports:tramways, transports sur routes (en distinguant les transports par automobiles), navigation intérieure, navigation maritime (cabotage), aviation, postes, télégraphes et téléphones en faisant appel, pour chaque catégorie, à la collaboration des spécialistes désignés par le Bureau sur la proposition de cette Commission; et enfin de coopérer avec les différentes organisations internationales dont l'activité s'applique à l'étude des statistiques des transports, comme elle l'a fait avec l'Union Internationale des Chemins de fer.

DEPENSES ET RECETTES DES COLLECTIVITES DE DROIT PUBLIC

„L'Institut International de Statistique recommande au Bureau de l'Institut de constituer une Commission de la Statistique des Finances des Etats, des provinces et des communes, chargée de présenter à la prochaine Session de l'Institut un rapport au sujet de cette statistique".

STATISTIQUE INTELLECTUELLE

„L'Institut International de Statistique, après avoir pris connaissance du travail accompli par l'Institut International de Coopération Intellectuelle à la suite de l'avis exprimé par l'Institut International de Statistique au cours de sa Session du Caire, et notamment du paragraphe 3 de cet avis:

---

[1] Sur ces 19 tableaux, il y en a 8 qui peuvent être groupés sous le titre commun de statistiques statiques, c'est à dire qu'ils s'appliquent à la définition des Réseaux considérés à une date donnée; les 11 autres peuvent être groupés sous le titre commun de statistiques dynamiques, parce qu'ils résument l'activité de chacun des Réseaux considérés pendant un exercice donné, la juxtaposition des statistiques annuelles permettant ensuite de suivre chaque Réseau dans son évolution.

Remercie l'Institut International de Coopération Intellectuelle de son empressement et proroge les pouvoirs de ceux des membres, qui font partie de la Commission Mixte chargée de suivre les travaux".

STATISTIQUE DU MOUVEMENT DE L'ETAT D'EMPLOI ET DES SALAIRES REELS

Une Commission de l'Institut International de Statistique sera désignée pour examiner les statistiques du mouvement de l'état d'emploi et des salaires réels, dans les divers pays, en vue de déterminer la rélation possible entre ces deux phénomènes, ainsi que leur interdépendance.

STATISTIQUE CRIMINELLE

L'Institut International de Statistique proroge le mandat de la Commission de la Statistique Criminelle.

Varsovie
Imprimerie Współczesna
1929

Varsovie, Septembre 1929.

Messieurs,

Le Comité d'Organisation de la XVIII-e Session de l'Institut International de Statistique tenue à Varsovie vous envoie par la présente 8 numéros du Bulletin Quotidien publié par les soins du dit Comité pendant la durée de la Session.

J. Piekałkiewicz.
Secrétaire Général

